



**PRÉFET
DU PUY-DE-
DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Clermont-Ferrand le 29 avril 2020

Communiqué de presse

Sécheresse : le Puy-de-Dôme déjà en vigilance

La Préfète du Puy-de-Dôme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, a réuni le comité départemental de l'eau ce mercredi 29 avril 2020 dans l'objectif de faire le point sur la situation hydrologique du territoire.

Des déficits accumulés

Le département enregistre un net déficit pluviométrique depuis le début de l'année faisant suite à une année caractérisée par une sécheresse exceptionnelle. L'hiver 2020 (décembre-janvier-février) est l'hiver le plus doux jamais enregistré sur le département du Puy-de-Dôme, battant les précédents records de 1990 et de 2016.

De fait, il n'y a pas eu de véritable recharge des nappes phréatiques, en particulier pour celles en domaine volcanique. Les niveaux sont donc relativement bas.

Les services de la Direction Départementale des Territoires assurent toutes les semaines un suivi de la situation hydrologique et vérifient que le niveau de remplissage des retenues d'eau ne descend pas au-dessous des seuils d'alerte définis.

À ce jour, le barrage de Naussac, qui permet de soutenir le débit de l'Allier, est rempli à 91 %. Les premiers lâchers d'eau pour alimenter l'Allier ont démarré 16 avril 2020. C'est la 3^e fois en 37 ans que les lâchers commencent en avril. La retenue de la Sep, qui permet de soutenir la Morge est remplie, quant à elle à 77 % de sa capacité et assure un soutien depuis le 10 avril.

Les débits mesurés pour l'ensemble des stations de référence se situent au-dessus de leurs débits d'objectifs d'étiage (DOE), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas encore atteint les seuils d'alerte. Les niveaux des cours d'eau sont en effet, un peu remontés suite aux pluies de ces derniers jours. Toutefois, les débits mesurés en mars et avril sont globalement inférieurs aux débits moyens mensuels.

Des prévisions peu favorables

Certaines communes du département s'inquiètent dès à présent de possibles difficultés d'alimentation en eau potable, notamment en lien avec le confinement engendrant une consommation plus élevée et la période de sécheresse précoce ayant réduit la ressource disponible.

Les prévisions de Météo-France pour les semaines à venir prévoient des précipitations limitées et des températures assez élevées avec la probabilité d'un mois de mai plus chaud que la normale.

Contact media :

04 73 98 63 14 / 06 80 37 34 18

04 73 98 63 29 / 06 86 37 90 09

Site internet des services de l'État: www.puy-de-dome.gouv.fr

Fil d'information Twitter : @Préfet63 – Facebook : Page Préfète du Puy-de-Dôme – Instagram : @prefet63

Le Puy-de-Dôme en vigilance

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, le comité départemental de l'eau a décidé de prendre un arrêté préfectoral plaçant le département du Puy-de-Dôme en situation de vigilance afin de sensibiliser le plus grand nombre à la situation et d'encourager tout le monde à limiter sa consommation d'eau.

Pour la Préfète « *chaque concitoyen, particulier ou entreprise, doit prendre toutes les dispositions possibles pour avoir une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics.* ». L'eau est un bien commun qu'il faut préserver.

Pour plus d'information sur les situations de sécheresse en France et les restrictions d'usage, vous pouvez consulter le site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/>. Il permet en temps réel de connaître les mesures de restriction en cours sur le territoire national.

Contact : direction départementale des territoires - Tél : 04 73 42 14 44

Contact media :

04 73 98 63 14 / 06 80 37 34 18

04 73 98 63 29 / 06 86 37 90 09

Site internet des services de l'État: www.puy-de-dome.gouv.fr

Fil d'information Twitter : @Préfet63 – Facebook : Page Préfète du Puy-de-Dôme – Instagram : @prefet63